

Séance du Conseil Municipal du 20 janvier 2023

L'an 2023 et le 20 Janvier à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil sous la présidence de FOUCHARD Mikaël, Maire

Présents : M. FOUCHARD Mikaël, Maire, Mmes : BOURDAIS Isabelle, CHEVALIER Marie-Bernard, DASSE Claudine, DUGAST Mireille, MM : CROUILLERE Stéphane, FORGET Nicolas, GODET Roger, ROUZIER Thomas, SENEGON Sébastien

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme REGNAULD Virginie à Mme DASSE Claudine, M. CRAVEIA Jacques à M. FOUCHARD Mikaël

Absent(s) : M. RAVAND Jean-Claude

A été nommé(e) secrétaire : Mme DASSE Claudine

Délibération N° 2023-01 (11 pour)

Objet de la délibération : Réduction temps de travail d'un agent ATSEM

Mr le Maire expose au conseil municipal que suite aux changements souhaités du temps travaillé par Mme DAUVEL Pauline, celui-ci est abaissé de ½ h journalier soit 2 heures hebdomadaire La modification lui sera notifiée par arrêté et pris en compte à compter du 23 janvier 2023.

Délibération N° 2023- 02 (11 pour)

Objet de la délibération : Demande de subvention

Le Pays du Mans accompagne les collectivités dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets de rénovation énergétique des bâtiments communaux.

La commune va recevoir une subvention de 250 € pour l'audit énergétique de l'atelier communal.

Mr le Maire est autorisé à signer tout acte se rapportant à ce projet.

Le Maire clôt la séance à 19 h 20